

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

31 - Haute-Garonne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	9
• votants	10
• absents	1
• exclus	0

De la commune BARBAZAN

Séance du 29 août 2018 à 18 heures 00

REÇUle **04 SEP. 2018****SOUS-PREFECTURE
DE SAINT-GAUDENS**

Date de convocation :

21 août 2018

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Objet

Tarif pour panneau
supplémentaire
signalétique.

Mme STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes BOLEA Maryse, ARIES Fabienne, VEYRIES Nadine, NOE Liliane, Mrs MAURETTE Bernard, VALLE Anthony, SALES André, SIBRA Gérard. Absent avec procuration : DELORT Thierry procuration à MAURETTE Bernard. Absent : Mr BRUNA Roger

Secrétaire de séance :

M. MAURETTE Bernard

Le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de changer les panneaux signalétique.

Pour cela la commune prend en charge les frais de deux panneaux.

Les panneaux supplémentaires seront facturés 10 € par panneaux à chaque artisan.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :
- décide de facturer 10 € le panneaux supplémentaire à chaque artisan.
Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 31 août 2018.

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 30 août 2018

Le Maire

